

16 Aoû 2023 -11:06

Consultation publique sur les liens entre votre santé et l'environnement : donnez votre avis !

Le gouvernement fédéral, les communautés et les régions lancent une consultation publique : « le Plan d'Action National Environnement-Santé 2023-2029 (NEHAP3) ». Ce plan se concentre sur les dimensions sanitaires du changement climatique et des produits chimiques. Tous les citoyens peuvent participer.

Qu'est-ce que le NEHAP ?

La prise de conscience de l'interaction réciproque entre l'environnement et la santé ne date pas d'hier. Déjà en 1994, les Etats membres de l'OMS-Europe étaient encouragés à développer des Plans d'Action Nationaux Environnement-Santé.

Chez nous, l'accord de coopération formant la base législative du NEHAP (National Environment-Health Action Plan) a été approuvé le 10 décembre 2003. Celui-ci institue le cadre de collaboration entre le gouvernement fédéral, les Communautés et les Régions concernant les domaines politiques de l'environnement et de la santé.

Le NEHAP3 : répondre aux défis d'aujourd'hui

Cette troisième édition du NEHAP qui sera mise en œuvre entre fin 2023 et 2029 se concentre sur 2 thèmes prioritaires, à savoir : la résilience, l'adaptation et la lutte contre le changement climatique d'une part et la réduction des effets nocifs des substances chimiques sur la santé humaine et l'environnement d'autre part. Il intègre ainsi de nouveaux axes d'intervention qui répondent à des défis sociétaux urgents. Au total, le NEHAP se concentre sur 8 domaines d'action distincts pour lesquels l'interaction réciproque entre la santé et l'environnement est centrale. Il est en effet essentiel de s'attaquer à l'impact de l'environnement sur la santé, tout comme à l'impact de notre système de santé sur l'environnement : l'OMS indique que 24% de la mortalité au niveau mondial est imputable à des facteurs environnementaux sur lesquels nous pouvons agir !

Neuf semaines pour donner son avis

La consultation publique sur le NEHAP3 se déroulera du 16 août au 15 octobre 2023 inclus. Il s'agit là d'une occasion unique d'influer sur l'avenir des politiques de santé et d'environnement. La participation citoyenne est en effet essentielle si l'on veut garantir que le NEHAP3 reflète les besoins et les aspirations de tous.

Les citoyens peuvent soumettre leurs commentaires via [ce site web](#).

A noter : le NAPED (le plan national sur les perturbateurs endocriniens), qui fait également partie du NEHAP3, a déjà fait l'objet d'une consultation publique distincte et n'est donc pas inclus dans la consultation du NEHAP3.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement

Avenue Galilée, 5 bte 2

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 524 97 97

<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier

Porte-parole (FR)

+32 475 93 92 71

+32 2 524 99 21

vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant

Porte-parole (NL)

+32 2 524 97 38

+32 485 73 44 05

annelies.wynant@health.fgov.be